

# ÉCONOMIE

## *Programme, conseils, bibliographie*

### **PUBLIC CONCERNÉ**

Il s'agit du public autorisé à se présenter au concours tel que le règlement le stipule. Les candidats doivent estimer individuellement s'ils ont le niveau requis et précisé dans la définition de l'épreuve : licence 3 ou master en sciences économiques, licence 3 ou master d'AES.

### **PROGRAMME**

- Les grandes fonctions économiques (production, répartition, dépense) en économie ouverte ;
- L'évolution des structures économiques et l'organisation de la production ;
- Le progrès technique et l'innovation ;
- Les stratégies d'entreprise, la concentration et la concurrence sur les marchés ;
- L'économie monétaire et financière : la monnaie, les banques, les systèmes financiers et la politique monétaire ;
- Le rôle de l'État : objectifs et instruments de politique économique ;
- L'intégration européenne ;
- Les grands courants de la pensée économique ;
- L'histoire économique de 1945 à nos jours : les grandes tendances ;
- L'analyse de la croissance économique (facteurs, fluctuations) ;
- L'internationalisation des échanges et de la production ;
- Les relations monétaires internationales.

### **CONSEILS DE PRÉPARATION**

L'esprit de l'épreuve consiste à :

- Vérifier l'acquisition personnelle de connaissances en économie sur les thèmes mis au programme ;
- Vérifier la capacité à exploiter un dossier documentaire. Celui-ci donne des pistes de réflexion à expliciter et à compléter. Rappelons aux candidats qu'il est inutile de recopier ou de paraphraser les documents : les correcteurs ne sont pas dupes et cela n'apporte rien. Les documents présentés servent à aider les candidats à mobiliser rapidement des arguments : ce n'est qu'un éclairage partiel. Il faut utiliser ses connaissances personnelles et ne pas nécessairement adhérer aux positions présentées dans les documents ;
- Faire la preuve d'une capacité à présenter de façon logique et organisée des informations : il s'agit d'une dissertation. Cela implique un plan organisé autour d'une idée conductrice avec : introduction, parties, sous-parties et conclusion.

Il n'est pas question en deux heures de livrer une somme exhaustive ; il est cependant attendu des candidats une capacité à faire le tour des grandes idées sur la question posée. Précisons qu'il faut concilier les aspects d'analyse économique (mécanismes, théories) et les faits (la préparation à cette épreuve doit intégrer

l'acquisition de connaissances minimales sur les grands traits de l'histoire économique depuis 1945 afin de pouvoir traiter convenablement les sujets) : ce n'est ni un exercice de modélisation, ni un descriptif pur et simple, une accumulation de faits sans référence aux travaux des sciences économiques.

La consultation des annales des années précédentes sur le site Internet du concours Passerelle est vivement recommandée pour une bonne compréhension des attentes des correcteurs.

## BIBLIOGRAPHIE

La base de la préparation doit être l'utilisation par les candidats des cours d'économie dont ils ont déjà bénéficié au cours de leurs études en privilégiant les thèmes correspondant au programme.

Ils peuvent compléter leurs connaissances de base en utilisant par exemple :

- L'ouvrage édité chez Nathan sous la direction de C.-D. Echaudemaison intitulé *L'économie aux concours des grandes écoles* : tout son contenu n'est pas exigible mais il est de qualité. Il permet de se mettre à jour rapidement sur tel ou tel point aussi bien du point de vue de l'analyse que de l'histoire économique.
- Pour certains mécanismes, un manuel comme *Principes d'économie moderne* de J. Stiglitz édité chez De Boeck Université peut s'avérer utile.
- La revue *Alternatives économiques* publie chaque année deux hors-série, l'un sur l'économie nationale, l'autre sur l'économie mondiale : il y a là un balayage systématique des thèmes actuels avec des mises en perspective historique.
- La consultation des numéros récents des *Cahiers français à La Documentation française* permet de lire quelques articles synthétiques très intéressants.

# ÉCONOMIE

*Ce cas a été rédigé par l'ESC Pau.*

**Durée : 2 heures.**

## MÉTHODOLOGIE ET CONSIGNES

*Aucun document n'est autorisé. Calculatrices interdites.*

## SUJET

**« Au regard de la situation des pays développés depuis une quarantaine d'années, peut-on dire que le chômage est une fatalité ? »**

Vous répondrez selon un plan logique et clair, en utilisant à la fois vos connaissances personnelles (tant du point de vue de l'analyse économique que de celui des faits) et les informations données par le dossier.

Les documents sont présentés dans un ordre quelconque. Les paraphraser est inutile.

## DOSSIER DOCUMENTAIRE

### DOCUMENT 1

Si le chômage se maintient durablement à un niveau élevé, c'est parce que ce niveau élevé produit des effets positifs par ailleurs. En d'autres termes, c'est parce qu'il compense, ou encore, qu'il équilibre, quelque chose. La difficulté est de déterminer ce quelque chose. Le plus souvent, on évoque les mouvements des prix et des salaires. Le chômage élevé empêche l'inflation et les hausses de salaires [...]. Selon les théories des négociations salariales, par exemple, le chômage équilibre les aspirations des salariés et celles des employeurs, il apporte la paix dans le partage de la valeur ajoutée ce qui limite les facteurs de hausse des salaires et des prix. Un chômage durablement plus élevé modère durablement les aspirations salariales, permet de figer le partage de la valeur ajoutée et de limiter les hausses des salaires et des prix.

**Source : Yannick L'Horty, Chômage structurel : de la théorie aux données, *Travail et Emploi*, n° 101, janvier 2005.**

## DOCUMENT 2

Cet objectif du plein-emploi, la ministre de l'économie l'a encore réaffirmé la semaine dernière, lors de la publication des chiffres de l'ANPE. Ils ont montré une nouvelle décreue en 2007 : au 31 décembre, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits dans la catégorie 1 est descendu sous la barre des 1,9 million. Sur un an, la baisse est de 9,3 %. Selon l'Insee, au troisième trimestre 2007, le taux de chômage était de 7,9 % en France. La réforme en cours des contrats de travail, censée fluidifier le marché du travail et favoriser les embauches, et la fusion ANPE Unedic, supposée faciliter le retour à l'emploi, permettraient d'accélérer le rythme. La France tiendrait donc le bon bout.

Sauf que... les chiffres du taux de chômage font l'objet d'une controverse récurrente. Notamment sur la réalité de cette décreue [...].

Le taux de chômage est au contraire l'arbre qui cache la forêt. L'essentiel des changements du marché de l'emploi se joue ailleurs : dans le développement continu et insidieux de la précarité [...]. Tout ce que le Bureau international du travail (BIT) englobe sous la notion d'« emploi inadéquat ». C'est-à-dire un emploi qui ne permet pas de vivre décemment, de prévoir l'avenir, de préserver ses compétences et sa santé.

Source : Hugo Lattard, « Ce que cache l'objectif du plein-emploi », L'Expansion.com, 4 février 2008.

## DOCUMENT 3

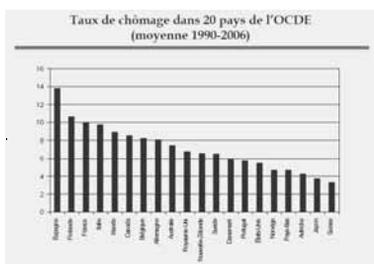
Les emplois sont soumis à de perpétuelles innovations, marginales ou révolutionnaires, ayant pour but ultime d'améliorer leur productivité, c'est-à-dire leur capacité de production [...].

Dans ce contexte, pour améliorer ou simplement maintenir leur rentabilité, les entreprises doivent sans cesse innover, en essayant de nouvelles méthodes de production et de gestion du personnel, ou en tentant de vendre de nouveaux produits. Certaines innovations sont fructueuses, d'autres échouent. Les entreprises ayant la capacité et la chance d'adopter les bonnes innovations prennent des parts de marché aux autres. C'est dans ces essais et ces erreurs que la croissance de la productivité trouve sa source et se solde par des réallocations d'emplois entre les entreprises, mais aussi au sein des entreprises.

En ce sens, les destructions d'emplois sont bien l'expression d'une création de valeur supplémentaire : des emplois sont détruits dans une entreprise parce que d'autres, plus productifs, sont créés dans cette entreprise ou ailleurs. Telle est la logique du processus de destruction créatrice : la prospérité provient des réallocations d'emplois. Ainsi, le message constant de la recherche récente sur la croissance des entreprises peut être résumé ainsi. Les entreprises dont la productivité croît sont aussi celles dont l'emploi croît. Autrement dit, les entreprises qui améliorent leur productivité ne le font pas (ou peu) au détriment de l'emploi. Constat maintes fois fait à l'étranger qui vaut aussi pour la France.

Source : P. Cahuc, Chapitre 3 : « La destruction créatrice », cours école Polytechnique Macroéconomie avancée-Eco 553, septembre 2008.

## DOCUMENT 4



Source : J-P Fitoussi, « Fondements de la politique économique et mondialisation », Sciences-po Paris, séance 9, Cours du semestre d'automne 2007-2008.

